



PRÉSIDENTE
Marie-Christine
Coisne-Roquette,
Président-directeur
général de SONEPAR

Commission Fiscalité

« Une commission riche de fédérations et d'entreprises de tous secteurs et de toutes tailles, engagée aussi bien dans des réflexions stratégiques de long terme, telle que l'harmonisation fiscale européenne, que mobilisée sur les enjeux à plus court terme, telle que la réforme ou la réduction des multiples impôts et taxes existants en France. »

Marie-Christine Coisne-Roquette

Missions

La Commission Fiscalité œuvre à rendre le système fiscal français plus compétitif et plus attractif, de façon à favoriser le développement des activités économiques sur le territoire. La diversité des entreprises représentées lui permet d'aborder tous les sujets en privilégiant l'intérêt général de nos entreprises et de notre pays.

Organisation et mode de fonctionnement

La Commission Fiscalité est composée de 75 membres et se réunit tous les deux mois environ. Elle travaille sur l'ensemble de la fiscalité concernant l'entreprise et ses dirigeants. Ainsi, une trentaine de groupes de travail traitent notamment les sujets suivants : TVA (droit à déduction, lieu de prestations de services, régime de groupe, produits financiers, fraude), fiscalité et nouvelles normes comptables, taxe professionnelle et plus généralement fiscalité locale, impôt sur les sociétés (territorialité, harmonisation européenne), plus-values, dividendes, crédit-impôt-recherche, fiscalité de groupe, fiscalité environnementale, fiscalité du patrimoine, fiscalité internationale, contrôle fiscal, fiscalité des organisations professionnelles...

Ces groupes élaborent des propositions de différents niveaux qui visent à améliorer tant le cadre législatif et réglementaire que l'interprétation des textes par l'administration et les relations entre les entreprises et l'administration. Les projets les plus importants en termes d'enjeux sont soumis au conseil exécutif.

Toutes les propositions sont défendues devant les pouvoirs publics français et/ou européens.

Dans le cadre de ces travaux la Commission Fiscalité présente ainsi chaque année ses propositions pour la loi de finances et réagit aux projets gouvernementaux pour faire prendre en compte les intérêts des entreprises.

La Commission participe aux travaux de diverses instances nationales, internationales et européennes : forum des usagers de la direction générale des impôts, UNICE, Forum européen des prix de transfert, BIAC (business and industry advisory committee), ICC (International chamber of commerce)...

Services aux adhérents

La Direction des affaires économiques, financières et fiscales, est à la disposition des fédérations professionnelles et des MEDEF territoriaux pour toute question relative à la fiscalité.

Par ailleurs, elle édite des guides pratiques, destinés à répondre concrètement aux interrogations des entreprises sur tel ou tel pan de réglementation fiscale. Elle rédige également des fiches pratiques d'information sur les sujets d'actualité.

Enfin, elle peut intervenir dans les Commissions départementales des impôts sur des questions d'intérêt général pour les entreprises.

Actualité

Les grands dossiers en cours

Au cours des derniers mois, les travaux de la Commission Fiscalité ont plus particulièrement porté sur le recensement et l'analyse de l'ensemble des impôts et taxes pesant sur les facteurs de production, la territorialité de l'IS, la TVA de groupe, les contrôles URSSAF, la fiscalité environnementale, l'épargne salariale, l'harmonisation européenne de l'assiette de l'IS, l'impact fiscal des normes IFRS et bien sûr le projet de loi de finances pour 2007 et le projet de loi de finances rectificatives pour 2006. Ces réflexions ont abouti à des prises de position et à des propositions d'amélioration ou de réforme des dispositifs

■ **Projet de loi de finances pour 2007 (PLF 2007)**

La Commission a accueilli favorablement la révision à la baisse du déficit et la réduction de la dette, prévue dans le PLF 2007. Elle considère toutefois que la fiscalité qui pèse sur les entreprises françaises reste très au-dessus de la moyenne européenne, et constitue un handicap de compétitivité. Elle a donc insisté sur l'impérieuse nécessité pour le Gouvernement de continuer en 2007 dans la voie de l'allègement et de la réforme et parallèlement de s'abstenir de toute mesure qui remette en cause les progrès réalisés.

■ **Taxe professionnelle : l'ensemble du réseau MEDEF mobilisé**

Face à la menace d'un report de l'entrée en vigueur de la réforme de la taxe professionnelle, le MEDEF a initié une forte action de lobbying. Il a notamment incité l'ensemble de son réseau à adresser à tous les parlementaires sur le terrain une lettre demandant que cette réforme entre bien en vigueur à la date prévue. Cette action a été couronnée de succès.

■ **TVS : le MEDEF obtient des allègements**

Après avoir fortement dénoncé l'amendement prévoyant l'assujettissement à la TVS des véhicules personnels des salariés à qui l'entreprise rembourse plus de 5000 km par an, la Commission Fiscalité, par une action efficace auprès des Pouvoirs publics, a obtenu des allègements significatifs sur cette taxe.

■ **Imposition forfaitaire annuelle (IFA)**

Depuis des années, la Commission Fiscalité se bat contre l'IFA et propose sa suppression. En octobre 2006 elle a obtenu une nouvelle limitation de l'application de cet impôt : le relèvement du seuil d'assujettissement à 400 000 euros de chiffre d'affaires (au lieu de 300 000). En deux ans, 210 000 PME de plus ont donc été exonérées de cet impôt. Au total, près de 600 000 entreprises sont désormais non assujetties à l'IFA.

■ **Evaluations des entreprises**

Depuis plusieurs années la Commission Fiscalité travaille pour convaincre les pouvoirs publics et les parlementaires de sécuriser l'évaluation des entreprises par la prise en considération d'expertises indépendantes présentées par les entreprises. Une première étape dans cette voie a été franchie par l'adoption dans la loi de finances pour 2007 d'une proposition que le MEDEF avait faite depuis 2000 d'autoriser l'administration à recourir à des experts extérieurs.

■ **Actionnariat salarié : des propositions pour rendre les dispositifs plus efficaces**

Le MEDEF souhaite jouer un rôle moteur dans le développement des mécanismes d'actionnariat salarié et d'épargne salariale dans les entreprises. Dans cette perspective et dans le cadre du projet de loi « actionnariat salarié » la Commission Fiscalité et la Commission Economie ont élaboré et rendu publiques des propositions destinées à améliorer les dispositifs existants.

Les dernières publications

■ **Comptabilité et fiscalité : amortissements et composants**

Ce guide s'adresse principalement aux PME qui établissent elles-mêmes leurs comptes. Il détaille l'ensemble des nouvelles règles comptables sur les actifs amortissables, avec notamment l'introduction de la notion de composants.

■ **Commission départementale des impôts mode d'emploi**

Cette fiche pratique explique aux entreprises comment recourir à la CDI, pour tenter d'obtenir un abandon des redressements fiscaux.

■ **TVS et IFA**

Deux fiches pratiques sont disponibles exposant chaque dispositif.

Les Colloques

Problématique des prix de transfert en Chine : ce colloque a permis de faire le point sur les règles de prix de transfert applicables en Chine et la pratique des autorités chinoises, notamment sur la documentation, les accords préalables et les contrôles fiscaux.

Contact :

Direction des affaires fiscales - Tél : 01 53 59 19 19
Directeur : Agnès Lépinay - Rapporteur : Marie-Pascale Antony